

# Conditions générales de ventes

En vigueur au 26/02/2022

## Article 1 : Objet

Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles la société SamiezTech s'engage à louer et à héberger sur ses serveurs, le serveur de jeu du Client.

## Article 2 : Moyens

La plate-forme serveur de la société SamiezTech où sera installé le serveur de jeu du Client est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet. Pendant toute la durée de l'hébergement et/ou de la location du serveur dédié au Client, la société SamiezTech met à la disposition du Client l'accès à un panel d'administration du serveur lui permettant d'effectuer les principales actions de gestion de celui-ci (démarrage, arrêt, redémarrage, réinstallation, etc).

## Article 3 : Support

La société SamiezTech met à la disposition du Client une assistance technique par le biais des différents membres de la société responsables de celui-ci. La société SamiezTech s'engage à respecter des délais raisonnables à la résolution des problèmes techniques rencontrés. En cas de délais inacceptables, le Client pourra exiger une compensation financière au prorata du préjudice subi.

## Article 4 : Conditions de réalisation des prestations

La société SamiezTech informera par courrier électronique de la mise à disposition du serveur de jeu au Client (il peut arriver en spam/courrier indésirable). La mise en ligne effective du serveur de jeu détermine la date initiale à laquelle la facturation prendra effet. La mise à disposition du serveur intervient quelques minutes à compter du paiement effectif du bon de commande par le Client, dans la limite des stocks disponibles.

Le serveur loué au Client reste la propriété de la société SamiezTech. Tout serveur loué ou hébergé par la société SamiezTech bénéficie d'une adresse IP fixe et d'un port défini. Le serveur sera hébergé sur la plate-forme serveur de la société SamiezTech. La société SamiezTech met à la disposition du Client différentes catégories de serveurs dont les configurations hardware et software sont décrites en ligne sur le site <https://nextgen-heberg.fr>. Les différents tarifs appliqués (<https://nextgen-heberg.fr>) sont décrits en ligne sur le site Internet de la société SamiezTech.

Le Client est utilisateur du serveur loué à la société SamiezTech. Il a la possibilité d'installer par lui-même des maps et plugins sur le serveur via ses accès SFTP ou via son panel d'administration. Ces installations se font sous son entière responsabilité, et la société SamiezTech ne pourra être tenue pour responsable d'un défaut de fonctionnement du serveur consécutif à ces installations.

## Article 5 : Obligations de la société SamiezTech

La société SamiezTech s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.

La société SamiezTech s'engage à :

5.1 Maintenir en état de fonctionnement le serveur. En cas de défaillance du serveur loué au Client, la société SamiezTech s'engage à remplacer celui-ci dans les meilleurs délais possibles sauf défaillance qui ne serait pas de son fait comme une panne matérielle, ou toute autre intervention qui nécessiterait une interruption du service excédant les délais habituels de remplacement. Dans ce dernier cas, la société SamiezTech en informe immédiatement le Client.

5.2 Assurer l'accès au serveur via Internet 24 h/24 tous les jours de l'année. La société SamiezTech se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement. Il en va de même pour toute mise à jour du serveur de jeu.

5.3 Intervenir rapidement en cas d'incident non consécutif à une mauvaise utilisation du serveur par le Client sur demande d'intervention du Client.

5.4 Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils conformément aux règles et usage de son activité.

## Article 6 : Responsabilité de la société SamiezTech

6.1 La société SamiezTech se réserve le droit d'interrompre le serveur de jeu loué au Client, si ce serveur constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plate-forme d'hébergement de la société SamiezTech, que ce soit suite à un piratage dudit serveur, ou à la suite de la détection d'une faille dans la sécurité du système, ou à une nécessité de mise à jour du serveur ou encore en cas d'utilisation illégale violant les droits d'auteur des éditeurs/distributeurs des différents jeux.

La société SamiezTech informera auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions.

6.2 La société SamiezTech s'engage à rétablir le serveur dès que les interventions de correction auront été effectuées par le Client. La société SamiezTech ne pourra être tenue responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur le serveur de jeu du Client, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit. La société SamiezTech ne saurait être tenue pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

6.3 La société SamiezTech s'efforce à assurer un service de qualité au niveau des logiciels tiers, add-ons, plugins ou tout autre élément logiciel optionnel non pré-installé par ses soins mais ne peut être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement de ceux-ci ou des conséquences qu'ils peuvent causer sur le service original délivré par SamiezTech.

## Article 7 : Obligations et responsabilité du client

7.1 Dans le cadre d'un hébergement, le Client demeure le responsable entier et exclusif du serveur confié à la société SamiezTech. Dans ces conditions, le Client ne pourra prétendre au remboursement, au remplacement ou à quelque indemnisation que ce soit par la société SamiezTech des dégâts ou des pannes que pourrait subir son serveur. En cas de défaillance du serveur confié à la société SamiezTech par le Client, la société SamiezTech ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption du service. Le Client ne peut accéder à son serveur directement.

7.2 Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des services hébergés sur son serveur de jeu, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers. Le Client s'engage notamment à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. En conséquence, la société SamiezTech ne saurait être tenue pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, à quelque titre que ce soit. La société SamiezTech ne peut que mettre en garde le Client sur les conséquences juridiques qui pourraient découler d'activités illicites sur le serveur, et dégager toute responsabilité solidaire sur l'utilisation des données mises à la disposition des internautes par le Client. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par la société SamiezTech des sommes déjà versées.

7.3 Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du serveur consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

7.4 Afin de maintenir le niveau de sécurité du serveur du Client et de l'ensemble des serveurs présents sur sa plate-forme d'hébergement, la société SamiezTech s'engage à annoncer au Client, par courrier électronique via une mailing liste, la disponibilité des mises à jour des applications maintenues par la société SamiezTech, pour lesquelles un défaut de sécurité a été relevé. Dans le cas où la société SamiezTech détecterait que la machine du client est piratée, un courrier électronique sera envoyé au Client, indiquant qu'une procédure de réinstallation s'impose pour maintenir l'intégrité du serveur et de l'ensemble de la plate-forme d'hébergement. Le Client peut alors commander une telle procédure à la société SamiezTech, après avoir sauvegardé l'ensemble de ses données. La société SamiezTech se réserve le droit d'interrompre le serveur de, en attendant la réinstallation à neuf de la machine. La société SamiezTech n'est pas tenu à opérer le transfert des données du système piraté au nouveau système, cette manipulation devant être faite par le client lui-même.

7.5 Il appartient au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données.

7.6 Il appartient au Client de s'acquitter de toute licence ou droit d'utilisation contracté auprès de la société SamiezTech ou d'un tiers. A défaut, la société SamiezTech se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service.

7.7 La société SamiezTech se réserve la possibilité d'exercer des contrôles sur la conformité de l'utilisation par le Client du Service à ces dispositions. La société SamiezTech se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service, en cas de non-respect par le Client des conditions particulières et générales de la société SamiezTech et, de manière générale, de l'ensemble des lois et règlements en vigueur, ainsi que des droits des tiers.

7.8 Le client est seul responsable du fonctionnement des logiciels tiers, add-ons, plugins ou tout autre élément logiciel optionnel non pré-installé par la société SamiezTech. Les problèmes qualitatifs du service induits par ces éléments optionnels ne peuvent faire l'objet d'une remise en cause de l'engagement qualité de la société SamiezTech évoqué dans l'article 6 précédemment énoncé.

## Article 8 : Tarifs et facturation

Les tarifs indiqués sur le site <https://nextgen-heberg.fr> sont exprimés Hors Taxes Comprises et correspondent à une location pour une période d'un mois. Le tarif varie en fonction de la gamme de serveur, et de la durée de location choisies par le Client lors de la commande. Seul le tarif indiqué sur le bon de commande édité par la société SamiezTech correspond au montant total à payer par le Client. Il appartient au Client de déterminer avec précision l'offre répondant le mieux à ses besoins, celle-ci ne pouvant par la suite être modifiée au cours de l'exécution du contrat. La société SamiezTech s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de l'activité et à l'état de l'art. La société SamiezTech se réserve la possibilité d'interrompre le service pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement. La société SamiezTech informera alors auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable, en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions.

## **Article 9 : Durée du service et résiliation**

Le service est conclu pour une durée choisie par le Client lors de la création de son Bon de Commande ou jusqu'à expiration du serveur dédié. Le service commence à courir à compter de la date de mise à disposition. Le service est renouvelable à son terme par le Client, pour la durée choisie, selon les tarifs, contrats et conditions de la société SamiezTech en vigueur à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions et délais ci-après.

## **Article 10 : Droit de rétractation**

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 1er du code de la consommation, NextGen-Heberg procédant à l'exécution immédiate de la prestation à compter de la validation de la commande, le droit de rétractation ne peut être exercé.

Si le service n'a pas encore été mis en place (notamment lors d'un problème d'installation du service ou d'une rupture de stock), ce droit de rétractation doit être exercé par le biais du support disponible à l'adresse suivante : <https://nextgen-heberg.fr/myaccount/support-requests> , il donne droit au remboursement des sommes déjà versées par l'Utilisateur dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de la demande.

Toute demande de rétractation qui ne respecterait pas le délai légal ou les formalités de l'alinéa précédent ne sera pas prise en considération.